



Schweizerische Kommission für die Erhaltung von Kulturpflanzen
Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées
Commissione svizzera per la conservazione delle piante coltivate

Rapport annuel 2018



Bureau CPC-SKEK
Maison des académies
Laupenstrasse 7
3008 Berne
info@cpc-skek.ch
031 306 93 78

Table des matières

1	La Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées.....	3
1.1	Introduction.....	3
1.2	Le comité.....	3
1.2.1	Composition.....	3
1.2.2	Activités du comité.....	4
1.3	Le bureau.....	4
1.3.1	Composition et taux de travail.....	4
1.3.2	Activités.....	5
2	Aperçu des activités 2018.....	5
2.1	Heures travaillées dans les domaines d'activités CPC.....	5
2.2	Consultations publiques et prises de position.....	5
2.2.1	Nouvelles techniques de sélection végétale.....	5
2.2.2	Ordonnance sur la santé des plantes.....	6
2.2.3	Promotion de l'utilisation durable des RPGAA dans la PA22+.....	6
2.3	Fonction de Sounding Board et sondage sur les projets déposés en 2018.....	7
2.4	Evènements de la CPC.....	7
2.4.1	Assemblée générale des membres à l'Arboretum d'Aubonne.....	7
2.4.2	Excursion d'été chez ProSpecieRara.....	8
2.4.3	Congrès RPGAA "Les anciennes variétés sont-elles fit pour le futur?".....	8
2.4.4	Excursion au Tessin 2019.....	9
2.5	Visites de membres.....	9
2.5.1	Realisation Schmid aux Grisons.....	9
2.5.2	Exploitation agricole Olivier Mayor.....	10
2.5.3	Essais de laitues chez Artha Samen.....	10
2.5.4	Inforama Oeschberg et la collection de Koppigen.....	10
2.5.5	Collection de cerisiers de Lüscherz (BE).....	10
2.5.6	Rencontre Hortiplus autour du physalis.....	11
2.6	Participation à des évènements externes.....	11
2.6.1	Plateforme nationale biodiversité dans l'agriculture.....	11
2.6.2	Journée de signature de la charte sur la numérisation de l'agriculture.....	11
2.6.3	ÖGA.....	12
2.6.4	Conférence de clôture des projets BEVOG, WEBEVOG, NUOG et NEVA.....	12
2.6.5	Rencontre autour du cidre.....	13
2.7	Participation aux séances PAN des groupes de travail.....	13
2.8	Newsletter.....	14
2.9	Info-Event.....	14
2.10	Site internet CPC.....	14
2.10.1	Carte des jardins de démonstration et des collections PAN.....	14
2.10.2	Page "Accès aux semences".....	15
2.10.3	Espace membre.....	15
2.11	Projets PAN.....	15
2.12	Autres projets.....	15
3	Résumé.....	16
4	Aperçu des activités 2019.....	16
5	Remerciements.....	16

1 La Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées

La CPC est une association d'utilité publique qui s'engage pour la promotion des ressources phylogénétiques pour l'agriculture et l'alimentation en Suisse. Le comité, le bureau et les membres forment l'association. Grâce à ses membres – des organisations, institution et des personnes privées – la CPC forme un réseau dans toute la Suisse. La liste des organisations membres est disponible sur demande ou sur www.cpc-skek.ch. Les objectifs de la CPC sont :

- Mise en réseau des acteurs RPGAA suisses
- Promouvoir les échanges scientifiques et pratiques
- Transfert de connaissances
- Organisation du congrès annuel RPGAA
- Rôle de « Sounding Board » et transmission des informations entre l'OFAG et les acteurs PAN-RPGAA
- Accompagnement spécialisé dans les différents cercles (Confédération et privé)

1.1 Introduction

En 2018, le taux de travail du bureau s'est élevé de 10%. Ce pourcentage supplémentaire a eu des conséquences très positives sur l'efficacité du travail. Des dossiers publics ont pu être suivis de près et la fonction de Sounding Board a été soutenue par la création d'un sondage auprès des membres. Le travail de réseautage a pu être renforcé et des développements sur le site internet ont été réalisés.

L'année 2018 a été marquée par deux mises en consultation: celle de la nouvelle ordonnance sur la santé des végétaux et celle de la Politique Agricole dès 2022. La CPC a fait des propositions concrètes dans des prises de position. Les informations importantes ont été relayées aux membres et aux acteurs du réseau des PRGAA. Afin de dresser un aperçu complet et clair des implications et limites pour les RPGAA en Suisse, le comité a créé en décembre un groupe de travail sur le droit sur la santé des végétaux et du matériel de multiplication. Certains résultats devraient déjà être disponibles en 2019.

1.2 Le comité

1.2.1 Composition

En 2018, le comité se compose des membres suivants :

Nom	Fonction	Institution	Groupe de travail PAN
Roni Vonmoos-Schaub	Président	Sortengarten Erschmatt	Grandes cultures, communication
Robert Zollinger	Vice-président	Hortiplus	Légumes, communication
Gertrud Burger	Membre	ProSpecieRara	Vigne
Eva Körbitz	Membre	RhyTOP	Arbres fruitiers & légumes

Waltraud Kugler	Membre	SAVE Foundation	Communication
Beate Schierscher-Viret	Membre	Agroscope	Légumes, grandes cultures, BDN

Il y a eu un départ au sein du comité en 2018: Sibyl Rometsch d'Info Flora s'est retirée en vue de son prochain départ à la retraite. Le comité et le bureau la remercient très chaleureusement pour son grand engagement et sa disponibilité durant toutes les années passées au comité. Sibyl avait également tenu le rôle de trésorière et a accepté de le prolonger jusqu'à ce qu'un(e) remplaçant(e) soit nommé(e).

1.2.2 Activités du comité

Les membres du comité agissent à titre bénévole pour l'association. Ils se sont réunis lors de quatre séances à Berne (février, mai, septembre et décembre) afin de décider des affaires courantes de la CPC; les thèmes suivants ont été discutés: la politique agricole 22+ et la nouvelle ordonnance sur la santé des plantes et leur mises en consultation publique, le congrès RPGAA, l'assemblée générale, l'excursion annuelle, les projets propres.

Des séances supplémentaires ont eu lieu: le président R. Vonmoos-Schaub et E. Körbitz, membre du comité ont rencontré la responsable du bureau en février afin de faire le bilan de l'année précédente et de fixer les objectifs annuels. R. Vonmoos-Schaub avec le secrétariat se sont rencontrés en mai à Berne pour discuter les idées de projets sélectionnés lors de la séance de comité de décembre 2017.

1.3 Le bureau

1.3.1 Composition et taux de travail

L'équipe du bureau est inchangée en 2018:

Nom	Taux	Durée (an)	Lieu	Fonction
Agnès Bourqui (AB)	60% (FH) + 10% (P PAN)	6	Berne, maison des académies	Directrice
Sarah Bögli (SB)	10-20 %	2	Home office/ Berne	Collaboratrice scientifique

L'assemblée générale des membres 2018, sur proposition de la directrice, a voté en faveur de l'augmentation du taux de travail de Sarah Bögli de 10%, amenant son taux final à 20%. Ce pourcentage supplémentaire eu des conséquences très positives sur la gestion des activités. La responsable a pu déléguer des tâches courantes à sa collaboratrice lui permettant de dégager du temps pour suivre des dossiers politiques ayant des incidences dans le domaine RPGAA (Ordonnances sur la santé des végétaux et PA22+) et de mener la fonction de Sounding Board (sondage aux membres sur les projets PAN déposés en 2018).

Le travail en binôme a permis de renforcer les activités de réseautage (contacts et visites d’organisations membres, participation à des évènements du réseau RPGAA, etc). Et des développements sur le site internet (la carte des jardins de démonstration et page d’accès aux semences) ont été réalisés.

1.3.2 Activités

Les objectifs de travail sont répartis sur trois niveaux:

1. Activités de l’association
2. Activités financées par le contrat de financement (FH) avec l’OFAG
3. Activités liées aux projets PAN faisant l’objet de financements supplémentaires
4. Développement de projets propres (activité non financée)

2 Aperçu des activités 2018

2.1 Heures travaillées dans les domaines d’activités CPC

Le bureau a travaillé 1527.5 heures en 2018. Ce temps de travail est réparti dans les domaines d’activités selon le diagramme ci-dessous.



2.2 Consultations publiques et prises de position

2.2.1 Nouvelles techniques de sélection végétale

Le sujet a été suivi en 2017 avec la participation et la prise de position de la CPC à une consultation publique sous la forme d’un workshop organisé par l’OFAG et l’OFEV. Le congrès annuel 2017 a aussi consacré sa journée aux nouvelles techniques de sélection végétale. En 2018, la question est toujours d’actualité. L’OFAG et l’OFEV ont envoyé, au début de l’année, une lettre contenant les grandes lignes des résultats des workshops de 2017.

En juillet 2018, la Cour de justice de l'Union européenne a décidé d'inclure les organismes obtenus par mutogénèse (dont l'édition du génome) dans la réglementation des organismes génétiquement modifiés (OGM), après considération que les risques liés à leur emploi pourraient s'avérer analogues à ceux résultant de la production et de la diffusion d'OGM par voie transgénèse. Une décision concernant la réglementation de ces nouveaux procédés est encore attendue de la part de la Commission européenne et des Etats membres.

En Suisse, le conseil fédéral a pris une décision publiée en décembre dernier et par laquelle il considère les nouvelles techniques dans le cadre de la loi sur le génie génétique. Ceci ne signifie pas nécessairement qu'elles seront réglées exactement comme les OGM « classiques »; l'actuel projet de modification légale qui est en cours d'adaptation nous le dira prochainement. Un point très important, est le fait que les scientifiques sont très en retard avec le développement de méthodes de traçabilité de ces produits.

Dans le cadre de la consultation sur la Politique agricole dès 2022, nous avons adressé une remarque générale signalant que rien ne figure dans le document soumis concernant la prochaine évaluation du génie génétique et des nouveaux procédés de génie génétiques. La prise de position se trouve sur notre site internet sous Publications.

Les acteurs RPGAA ont été informés sur le sujet tout au long de l'année par des comptes rendus dans les newsletters (hiver 2017-18, été, été 2).

2.2.2 Ordonnance sur la santé des plantes

La CPC a pris position sur la nouvelle Ordonnance sur la santé des végétaux dans le cadre du train d'ordonnances de printemps 2018. L'OPV a fait l'objet d'une révision totale. Le nouveau texte propose de renforcer la protection et la prévention contre les organismes nuisibles particulièrement dangereux (ONPD) en Suisse et d'assurer l'équivalence du droit phytosanitaire avec l'Union Européenne. La CPC a fait remarquer dans sa prise de position que l'imposition du passeport phytosanitaire aux petites exploitations spécialisées constitue une menace pour elles et qu'elles devraient pouvoir continuer à bénéficier, comme dans l'actuelle ordonnance, de mesures adaptées à leur taille et spécialité.

Le nouveau droit entrera en vigueur le 1er janvier 2020, pratiquement tel qu'il a été soumis à consultation. Il impose l'extension du régime du passeport phytosanitaire à tous les végétaux destinés à la plantation. La CPC a suivi de près le sujet et a relayé les informations collectées dans le réseau RPGAA: les membres ont été informés par mailing et un article a paru dans la newsletter d'automne, faisant état de la situation. Lors du congrès de novembre, le service phytosanitaire fédéral a été invité à faire une présentation sur le sujet. Lors de la séance de décembre, le comité a décidé de créer un groupe de travail sur le droit sur la santé des végétaux et du matériel de multiplication afin de constituer une vue complète et concrète des implications dans notre domaine. Ce groupe de travail sera présenté lors de l'assemblée générale 2019.

2.2.3 Promotion de l'utilisation durable des RPGAA dans la PA22+

La période de consultation relative à la PA22+ a débuté en décembre 2018 et a pris fin début mars 2019. Une réflexion sur les possibilités de promouvoir l'agrobiodiversité au sein de



mesures de promotion de la biodiversité a eu lieu fin janvier 2019 lors d'une séance à l'OFAG avec Judith Ladner du programme des paiements directs, Markus Hardegger et Christian Eigenmann du PAN-RPGAA et la CPC et ProSpecieRara. Nous avons sollicité ce rendez-vous lors de la plateforme biodiversité dans l'agriculture mi-janvier 2019.

Suite à cette discussion, une prise de position a été déposée par la CPC. Elle fait remarquer que, excepté pour les plantes fourragères, l'utilisation durable de la diversité génétique des plantes cultivées n'est pas encouragée sur les exploitations ("in situ" ou "on farm") et fait défaut. Elle propose de remédier à ce manque actuel dans le cadre de la PA22+, en encourageant la diversité cultivée *in situ* dans les Prestations écologiques requises.

Toutes les prises de position sont à disposition sur www.cpc-skek.ch, sous Publications.

2.3 Fonction de Sounding Board et sondage sur les projets déposés en 2018

La médiation d'information entre les acteurs du PAN-RPGAA et l'OFAG, et réciproquement, est un objectif important de la CPC. Dans ce domaine d'activité, la CPC prend la fonction de "Sounding Board", dans laquelle les préoccupations des membres peuvent être collectées et être transmises à l'OFAG dans un objectif d'information des parties et d'amélioration constante des activités tout en étant orienté vers l'avenir.

Des membres ont contacté la CPC en automne 2018 suite aux réponses de l'OFAG concernant leurs demandes de projet. L'écho des membres se traduit par une incompréhension face aux décisions concernées de l'OFAG, et en particulier le refus de certains projets soumis.

Afin de clarifier la situation, la CPC a débuté un sondage auprès de ses membres et d'autres organisations conservatrices des RPGAA en décembre 2018. Le but du sondage est de récolter les préoccupations et les questions des membres et autres organisations de conservation, puis de les résumer sous forme de rapport. Le rapport sert de feed-back à l'OFAG et lui parviendra en février 2019. Les incompréhensions doivent être clarifiées et la compréhension mutuelle entre les preneurs de projet et l'OFAG renforcée.

L'OFAG répondra aux questions ouvertes du rapport lors de l'Assemblée générale de la CPC, le 28 mars 2019 à Münsingen. Nous le remercions cordialement d'avoir déjà accepté notre invitation. Le rapport parviendra aux membres avant l'assemblée générale. De plus, un article rapportant les éclaircissements sera rédigé et publié dans la Newsletter de printemps.

2.4 Evènements de la CPC

2.4.1 Assemblée générale des membres à l'Arboretum d'Aubonne

Elle a eu lieu à l'Arboretum d'Aubonne, à laquelle une vingtaine de personnes ont pris part. La CPC a accueilli à cette occasion deux nouvelles organisations membres: Realisation Schmid et Hortiplus. Après l'acceptation du rapport annuel et des comptes 2017 et l'annonce

du départ d'un membre du comité, Christian Eigenmann a présenté les points forts de la phase 6 du PAN-RPGAA.

Pascal Sigg, directeur de l'Arboretum a conduit l'assemblée dans l'après-midi pour une visite du site qui accueille des collections de noyers et deux vergers fruitiers de 1975. Le „Verger d'autrefois“ fait partie d'un projet de conservation du PAN RPGAA et abrite des variétés haute-tige anciennes et régionales (fruits à noyaux et pépins) comme la Poire à Botzi, la Sept en Gueule et l'Api étoilé.



2.4.2 Excursion d'été chez ProSpecieRara

ProSpecieRara nous a accueillis le 5 juin à son siège principal à Bâle pour une excursion à laquelle une trentaine de personnes ont participé. Les domaines d'activités venant à soutenir le travail de conservation des anciennes variétés et races d'animaux ont été présentés par les responsables de projets.

Dans l'après-midi, les visites des différentes collections végétales et des animaux, abrités dans les jardins de la Fondation Merian, ont eu lieu tout comme la visite de la bibliothèque de semences de ProSpecieRara qui possède tout l'assortiment de légumes et de plantes ornementales.



2.4.3 Congrès RPGAA “Les anciennes variétés sont-elles fit pour le futur?”

Il a eu lieu le 15 novembre 2018 à Zollikofen, auquel septante personnes - des sélectionneurs, des conservateurs, des agriculteurs, des scientifiques, des organisations, des représentants fédéraux ainsi que des étudiants des universités et des haute-écoles - ont participé.

La question centrale posée aux différents intervenants de la journée était: les anciennes variétés sont-elles fit pour le futur? Plusieurs aspects ont été examinés pour pouvoir répondre à cette question :

l'état de santé avec Jenny Gassmann d'Agroscope, l'aptitude à la culture moderne par Valérie Abatzian, l'utilisation présentée par ProSpecieRara et le goût par Diana Hartig-Hugelshofer de la HAFL.

Valérie Abatzian, technicienne indépendante et formatrice à Génissieux (F) a présenté un programme français de culture de maïs population par des réseaux paysans de la Loire.



Une partie pratique a été organisée en collaboration avec Diana Hartig-Hugelshofer: lors de trois ateliers, les participants ont abordé l'analyse gustative d'aliments par le biais de tests comparatifs et de préférence.

A la fin de la journée, un podium de discussion en compagnie de deux invités issus du public, a permis de conclure sur les chances et difficultés des anciennes variétés d'un point de vue de la sélection et de l'utilisation durable. Un représentant du service phytosanitaire fédéral a enfin présenté brièvement la nouvelle ordonnance sur la santé des végétaux, qui entrera en vigueur en 2020.



Un article relatant les points forts du congrès a été publié dans la newsletter d'hiver 2018-19.

2.4.4 Excursion au Tessin 2019

Les membres CPC sont répartis dans toute la Suisse. Afin de permettre à chacun de rejoindre le réseau régulièrement, la CPC organise une fois sur deux une excursion en Suisse-allemande et en Suisse-romande. Toutefois, la Suisse italienne est en reste et jusqu'à présent, aucune rencontre n'y a été organisée en raison de l'éloignement. Le bureau a décidé de relever le défi et s'est mis en marche avec des associations membres tessinoises.

L'évènement a été fixé au 19 et 20 septembre 2019 et le programme d'excursion sur deux jours est en cours de réalisation. Une pré-inscription sera envoyée au printemps afin de confirmer un nombre minimal de participants (10-15). L'évènement comprendra la visite de plusieurs collections et tournera autour des châtaigniers, des fruitiers et de la vigne. Avec la collaboration de l'association pour la culture de châtaigniers de Suisse-italienne, de Capriasca Ambiente et de ProSpecieRara.

2.5 Visites de membres

2.5.1 Realisation Schmid aux Grisons

Rencontre aux Grisons en août avec Andi Schmid, nouveau membre CPC depuis 2018. Il a créé son entreprise Realisation Schmid en 2017. Ingénieur spécialisé dans la culture de la vigne et des arbres fruitiers, il teste et décrit des variétés prometteuses de pêche de vigne qui pourront ensuite être sélectionnées pour la liste positive. Il mène un autre projet pêcheurs dédié à la sélection de variétés robustes et savoureuses pour le marché spécialisé, en utilisant des méthodes classiques et selon les directives BIO.



2.5.2 Exploitation agricole Olivier Mayor

Rencontre le 7 juin avec Olivier Mayor, agriculteur passionné par les blés anciens et qui cultive, à côté d'un élevage de vaches laitières exclusivement pour la fabrication du fromage de gruyère AOP, des blés et de l'orge anciens. En particulier, le mélange blé 200, qui contient 200 variétés de blés. Grâce à un réseau local, il fait transformer ses grains en farine et aussi en pâtes alimentaires qu'il propose en vente directe.

2.5.3 Essais de laitues chez Artha Samen



Artha Samen a mis en culture 35 accessions de laitues suisses. Les graines provenaient de la banque de gène de Changins, de commerces et d'organisations conservatrices. Le groupe de travail sur les légumes s'est réuni à cette occasion le 12 juillet 2018 chez Jürg Hädrich à Münsingen. Les Laitues furent comparées et jugées sur la base d'un certain nombre de paramètres comme l'apparence, le goût et le potentiel pour le marché.

2.5.4 Inforama Oeschberg et la collection de Koppigen

Au début de l'automne, nous nous sommes rendus à Koppigen afin de rencontrer Sabine Wieland de l'Inforama Oeschberg à Berne. L'Inforama est le centre de formation et de conseil en agriculture du canton de Berne. Parallèlement à la formation et au conseil, l'Inforama gère plusieurs collections PAN. Mais cela, de façon administrative, alors que les surfaces sont entretenues par des tiers. On trouve ainsi une collection de cerises et de prunes à Lüscherz, de pommes et poires à Koppigen et une collection de pommiers à Mattstetten. Dans ces collections, sont conservées principalement des variétés bernoises. La collection d'introduction de Koppigen sera bientôt arrachée car toutes les variétés sont maintenant conservées à Mattstetten dans la collection primaire haute tige. La collection de poires va également déménager à Koppigen.



2.5.5 Collection de cerisiers de Lüscherz (BE)



A la fin de la saison des cerises, nous avons visité la collection d'introduction de fruits à noyaux à Lüscherz BE. A côté se trouvent les collections dupliquées de cerises et de prunes. Les collections sont gérées par l'Inforama Oeschberg.

2.5.6 Rencontre Hortiplus autour du physalis

Fin septembre eut lieu une rencontre organisée par Hortiplus autour de la baie des Andes, ou Physalis. La communauté de jardins « Sagezu » souhaite développer un système urbain de semence pour l'autosuffisance. L'objectif étant de mettre des variétés éprouvées mais plus disponibles dans les commerces, dans la sélection de développement. La première étape



consiste à choisir les variétés de légumes traditionnelles par la communauté de jardins. Puis, la variété la plus appropriée sera choisie et améliorée par la sélection. La communauté va ensuite multiplier la variété pour ses propres besoins et pour la banque de gènes nationale. En ce qui concerne les Physalis, cinq variétés furent

plantées et cultivées. Elles furent données en dégustation lors de cette rencontre dans le but de choisir la variété préférée, selon des critères gustatifs.

Les visites ont été décrites dans des articles parus dans les newsletters en 2018 et sont disponibles sur le site internet, sous Newsletter.

2.6 Participation à des événements externes

2.6.1 Plateforme nationale biodiversité dans l'agriculture

Cette plateforme dirigée par l'OFAG et l'OFEV existe depuis 2016. Elle vise à faire avancer le débat concernant la biodiversité dans l'agriculture au niveau politique. A la table des discussions prennent part différentes organisations suisses impliquées par le thème agricole et par la diversité biologique. Nous citerons le FiBL, BIO-Suisse, l'union suisse des paysans et la conférence des services cantonaux agricoles ou du côté des organisations de protection de la nature l'Alliance-environnement, Biotopschutz, etc. La majorité des participants sont issus des milieux agricoles ou de conservation de la nature.

Le thème de la diversité génétique des plantes cultivées (et animale) encore peu connu dans ce groupe de travail est toutefois représenté par la CPC et ProSpecieRara qui dès le début de la plateforme ont présenté officiellement une proposition de thème qu'elles souhaitent présenter et amener en discussion. Ce thème n'a pas encore été retenu jusque-là par les organisateurs. En 2018, aucune séance n'a été organisée pour cause de réorganisation dans la direction du département de l'OFEV.

2.6.2 Journée de signature de la charte sur la numérisation de l'agriculture

Comme l'a souligné le directeur de l'OFAG Bernard Lehmann lors de l'introduction à la journée de signature de la charte sur la numérisation de l'agriculture le 19 juin 2018 à l'HAFL, la digitalisation est en marche et entre par toutes les portes sur l'exploitation agricole. La stratégie « Suisse numérique » date de 2016 et pose les principes afin d'offrir de bonnes conditions au développement numérique de l'économie et de la société.

La signature de la charte à Zollikofen par une trentaine d'acteurs du secteur agroalimentaire – comme Agroscope, HAFL, Kora, FiBL, Coop, Bio-Suisse, ZHAW,



l'association des femmes paysannes, l'union suisse des paysans, mais aussi ABB qui est au cœur de la conception de drones et autres technologies pour l'agriculture - est symbolique et permet la mise en réseau des parties prenantes. Cette communauté de la charte, qui est appelée à s'étoffer, s'est engagée à mettre en œuvre la

stratégie et a comme présidente du comité Nadja El Benni d'Agroscope.

2.6.3 ÖGA

La branche verte a organisé sa foire cette année et l'informatisation de la culture maraîchère était un thème fort. On y retrouvait différents acteurs de la recherche et des entreprises. Le

projet PISA - Platform applying intelligent signal analysis to gain insights into plant electrophysiology – réuni Agroscope, la HEIG-VD et HEIA-FR pour développer la technologie d'analyse et de réponse aux signaux électriques émis par les plantes en fonction de leurs besoins. Une autre tendance découverte à l'ÖGA fut l'offre, pour les jardiniers amateurs, de services par des robots dans toutes les étapes de la culture au jardin potager.



de services par des robots dans toutes les étapes de la culture au jardin potager.

2.6.4 Conférence de clôture des projets BEVOG, WEBEVOG, NUOG et NEVA



Le 6 décembre s'est tenue la conférence de clôture des projets relatifs à la description et à l'utilisation des ressources génétiques fruitières, chez Agroscope à Wädenswil. Il s'agit des quatre projets suivants: BEVOG III, WEBEVOG, NUVOG, NEVA. Réalisés avec les financements du PAN-RPGAA,

ils ont été sous la conduite du groupe de recherche Amélioration et ressources génétiques des fruits d'Agroscope, sous mandat de Fructus. Les responsables de projets Jennifer Gassmann, Romano Andreoli et Jakob Schierscher ont présenté les résultats: 39% des variétés de poires sont décrites contre 80% de pommes, presque autant pour les prunes (79%) et 49 % pour les

cerises. Les descriptions comprennent une trentaine de descripteurs, des photographies et des références génétiques.

D'autres personnalités furent invitées, comme Markus Hardegger de l'OFAG. Il a souligné à cette occasion que 40% du budget de la phase 5 du PAN-PGAA a été attribué aux projets fruitiers. Il a aussi informé sur l'avenir des collections d'introduction: elles seront progressivement arrachées, ce qui permettra de réinjecter des moyens financiers dans le budget PAN et en faire bénéficier à d'autres projets. Les projets PAN pour les fruits vont s'orienter de plus en plus vers l'utilisation durable étant donné que les projets de conservation sont presque entièrement réalisés. Aussi, la "core collection" est en cours de construction et regroupera 330 accessions et 30 sélections Agroscope dans 3 endroits différents. Elle est vouée à l'utilisation et met ainsi à disposition du matériel sain. Les évaluations, dans un objectif d'utilisation, seront poursuivies.

Pour terminer, Markus Hardegger a interpellé le public en ce qui concerne l'avenir des associations qui mènent des projets de conservation des ressources phylogénétiques au vu des changements de priorités du PAN. D'après lui, les associations qui ne couvrent pas largement la chaîne de valorisation des variétés de niche pourraient avoir de la peine à survivre.

2.6.5 Rencontre autour du cidre

Le 16 novembre 2018 eu lieu une rencontre autour du cidre d'anciennes variétés de pommes à Agroscope Wädenswil à laquelle participa une majorité de producteurs fruitiers intéressés par cette nouvelle niche. Les propriétés de plus de 40 anciennes variétés de pomme ont été évaluées pour la fabrication du cidre et furent présentées dans le cadre de la clôture du projet NUVOG, financé par le PAN-RPGAA.



Les faits importants des événements ont été rapportés dans des articles parus dans les newsletters en 2018 et sont disponibles sur le site internet, sous Newsletter.

2.7 Participation aux séances PAN des groupes de travail

Le bureau CPC participe aux séances des groupes de travail organisées par l'OFAG. Cette année, il a participé aux 12 séances suivantes: EDP-BDN 16 janvier, 27 mars, 28 août et 20 novembre, Baies 20 mars, vigne 5 février, légumes 8 février, Plantes fourragères 5 mars, fruits 19 mars, châtaigniers 14 juin, patates 10 juin, Core collection Pommiers le 23 août.

Une séance de coordination du groupe Petits fruits a été organisée par la CPC avec les membres du groupe petits fruits, le 15 janvier à Berne. Ceci afin de préparer des propositions pour un système de conservation simplifié et stable pour la phase 6.

Ces séances permettent au bureau de rencontrer les différents acteurs, d'avoir une vue sur les projets en cours, de comprendre les différentes implications et les enjeux, de faire des

communications au besoin. Comme la CPC coordonne des projets PAN pommes de terre, vigne et petits-fruits, elle est plus impliquée dans ces groupes de travail.

2.8 Newsletter

Les feuilles d'informations sont parues en hiver, deux fois en été et en automne. Les Newsletters sont envoyées par email à un carnet d'adresse contenant à ce jour plus de 160 abonnés. Elles peuvent également être lues sur le site internet (www.cpc-skek.ch - >Newsletter). En dehors des articles sur les événements de la CPC - comme l'assemblée générale - ou sur les organisations membres, la newsletter informe sur les politiques en Suisse (Digitalisation de l'agriculture et nouvelles techniques de sélection végétale) et en Europe (Ordonnance Bio, Newsletter été) en lien avec les RPGAA. Des infos intéressantes provenant des séances ad hoc des groupes de travail du PAN peuvent aussi être délivrées (Nouvelles du groupe de travail Arbres fruitiers, Newsletter été 2018). Des résultats de publications y trouvent également leur place.

2.9 Info-Event

Chaque fin de mois est envoyé aux membres un email qui contient les événements à venir dans le domaine RPGAA.

2.10 Site internet CPC

Le site internet est un outil de travail important pour le bureau de la CPC. D'une façon générale il permet la transmission d'informations au réseau et la sensibilisation du public aux RPGAA. De manière plus spécifique, il prend en charge les inscriptions au congrès RPGAA et son sondage en ligne. Les événements à venir dans le domaine sont également disponibles en ligne. Une page « Events de la CPC » a été créée et affiche les événements proposés uniquement par la CPC. Sous Publication, un sous-menu « Prises de position » met à disposition toutes les prises de positions de la CPC en téléchargement.

Le site internet est régulièrement mis à jour et les contenus sont améliorés au fur à mesure. Deux développements spécifiques ont eu lieu en 2018:

2.10.1 Carte des jardins de démonstration et des collections PAN

Une carte des jardins de variétés a été créée sur le site internet CPC en 2017. Elle recense tous les jardins de variétés en Suisse et utilise la localisation Google. Tous les jardins y sont répertoriés (soutenus par le PAN-RPGAA ou non, membres CPC ou pas). Le but est d'offrir une vue complète de tous les jardins en Suisse et de promouvoir ainsi leur fréquentation par le public.

En 2018, tous les jardins ont été contactés afin d'actualiser les données et les collections primaires et secondaires du PAN ouvertes au public ont été introduites. Un autre développement à venir serait de signaler sous forme d'icône les cultures présentes dans les jardins.

2.10.2 Page “Accès aux semences”

Cette page présente par ordre alphabétique les adresses pour la commande de semences, plants ou greffons de variétés anciennes. Les produits, tels que miel, cidre, etc sont également répertoriés. Une annonce a été publiée dans la newsletter d’automne.

2.10.3 Espace membre

Un espace membre est en cours de développement sur le site internet CPC. Le but est de mettre à la disposition des seuls membres CPC des documents, comme par exemple des présentations qui ne peuvent pas être diffusées librement. Ainsi qu’une banque d’images prises par la CPC lors d’évènements. L’espace membre est mis en suspens et se développera dès que possible.

2.11 Projets PAN

La CPC est preneuse de projets PAN dont la coordination est réalisée par la responsable du bureau. Depuis 2016, les projets sont :

Conservation in vitro de pommes de terre (05-PAN-S70) :

Le conservatoire se trouve à Agroscope à Changins. Il comprend la collection *in vitro* dynamique (accessions de la liste positive) et une collection *in vitro* ralentie (doublons, liste d’introduction, cultivés en UE). Le projet continue durant la phase 6.

Conservation in vitro de petits fruits (05-PAN-S65) :

La collection se trouve également à Changins et le projet concerne principalement la conservation des accessions de la liste positive. La collection sera transférée au ZHAW en automne 2019 et la conservation *in vitro* sera abandonnée en faveur de la cryopreservation. Ce projet n’existera donc plus dès 2020.

Analyses génétiques des petits fruits (05-PAN-P66) :

Des accessions de fraises, framboises et Ribes de la collection d’introduction sont identifiées. Ce projet continue dans la phase 6.

Verifizierung und Bestimmung von Rebpflanzen (05-PAN-P62):

Env. 120 accessions ont été analysées dans la phase 5. Le projet continue dans la phase 6 mais avec moins d’analyses: environ 60 accessions seront vérifiées et identifiées.

Le 28 mars et le 15 mai ont eu lieu des séances avec l’OFAG et José Vouillamoz pour le développement du projet “Vérification des données vigne dans la BDN” pour la phase 6. Ce projet a été annulé en raison de changements professionnels du côté de J. Vouillamoz.

2.12 Autres projets

La CPC souhaite mener des projets qui bénéficient de financements externes à l’OFAG. Maintenant que l’association est reconnue d’utilité publique, la recherche de financements supplémentaires a démarré par le bureau. La recherche de fonds a débuté en automne pour le projet d’élargissement de la plateforme Fundus Agri-Cultura Alpina dans les régions francophones de Suisse. Ce projet sera réalisé en collaboration avec SAVE Foundation initiateur du projet dans les régions alémaniques. La recherche de financements sera poursuivie en 2019.



Le développement d'un autre projet a commencé en 2018: la mise en réseau des jardins de variétés sur une plateforme informatique et la création de cartes électroniques d'excursions autour des jardins. La recherche de fonds est mise en suspens actuellement en raison d'un manque de temps.

3 Résumé

Le taux de travail du bureau a augmenté de 10% durant l'année 2018, ce qui a permis de mener les activités avec plus d'efficacité et de suivre des dossiers publics. Aussi, le travail de réseautage a pu être renforcé, et des développements sur le site internet ont été réalisés.

L'année 2018 a été marquée par deux mises en consultation: celle de la nouvelle ordonnance sur la santé des végétaux et de la PA22+. La CPC a suivi ces dossiers de près et a fait des propositions concrètes dans ses prises de position. Aussi, les informations importantes ont été relayées à chaque fois aux membres et aux acteurs du réseau des PRGAA. Afin de dresser un aperçu complet de des implications et limites pour les RPGAA en Suisse, le comité a créé un groupe de travail sur le droit sur la santé des végétaux et du matériel de multiplication. Certains résultats devraient être communiqués en 2019.

4 Aperçu des activités 2019

A côté des tâches courantes, les activités suivantes sont prévues:

- Assemblée générale le 28 mars à Münsingen, et visite d'Artha Samen
- 4 Newsletter : Hiver (janvier), Printemps (avril), Été (juillet), Automne (octobre)
- Excursion pour les membres au Tessin, en octobre. Thèmes: Châtaigniers, vigne, fruitiers
- Visites de membres
- Mission du groupe de travail sur le droit sur la santé des végétaux et du matériel de multiplication (comité CPC)
- Congrès RPGAA le 14 novembre à Zollikofen sur le thème du droit sur la santé des végétaux et du matériel de multiplication
- Projets PAN: coordination des projets
- Projets propres: demandes de financements pour le projet Fundus Agri-Cultura Alpina dans les régions francophones suisses.

5 Remerciements

Nous remercions chaleureusement les membres pour leur soutien et leur intérêt à nos activités ainsi que pour leur participation régulière aux événements du réseau.

Nous remercions l'office fédéral de l'agriculture pour la bonne collaboration et pour le soutien financier nous permettant de mener la plus grande partie des activités de la plateforme RPGAA.

Nos remerciements vont également à toutes les personnes impliquées dans les activités mentionnées.



Pour la CPC, A. Bourqui, S. Bögli
Berne, le 25 mars 2019